

ACTIONS ECONOMIQUES CONCERTÉES 2023

CDC/ADEC – CCIC

Axe 1 : Appui aux Territoires – Actions économique territorialisées ADEC/CCIC/EPCI

L'objectif de cet axe vise à lutter contre les fractures territoriales en aidant l'ensemble des territoires à identifier leurs capacités de développement et à tirer parti au mieux de celles-ci en faisant émerger des projets concrets, élaborés et déployés en collaboration sur les territoires avec les EPCI.

Ceux-ci se verront proposer, à travers la signature de conventions la mise en place et la formalisation d'un partenariat sur l'action économique territoriale concertée avec la CdC et l'ADEC.

Thématiques et actions mises en œuvre

- Apporter un appui opérationnel aux EPCI, et participer à la définition et à la mise en œuvre d'actions économiques sur les territoires.
- Renforcer les partenariats existants et la coopération sur les projets et programmes liés au développement économique des EPCI.
- Assurer un service de proximité et de qualité aux ressortissants des territoires
- Mettre à disposition des EPCI l'offre de services et d'accompagnement de la CCI de Corse à destination des porteurs de projet et des entreprises
- Mettre à disposition des données et études sur le tissu économique des territoires, pour constituer une aide à la décision, au pilotage et à l'évaluation des projets portés par les EPCI et des dispositifs de la Collectivité ;
- Participer à la mise en place et à la formalisation des actions économiques territoriales concertées à intervenir entre la CdC, l'ADEC, les EPCI et la CCIC, visant à coordonner et optimiser l'action économique des territoires.

Budget de l'axe 1 : Appui aux Territoires – Actions territorialisées ADEC/CCIC/EPCI

Axe N°1	Actions	Total	Part CCIC	Part CdC/ADEC
Appui aux Territoires – Actions territorialisées ADEC/CCIC/EPCI	Assistance à maîtrise d'ouvrage – Cabinet Conseil	30 000	15 000	15 000
	Données fichier consulaire	30 000	15 000	15 000
	Informier, sensibiliser les entreprises des territoires & faire émerger des projets	25 000	12 500	12 500
		85.000€	42.500€	42.500 €

Indicateurs de suivi de l'axe 1 :

Concernant le suivi de l'activité, les indicateurs d'activité suivants sont retenus :

- Nombre de réunions de travail organisées avec les EPCI / Objectifs : 19
- Nombre de fichiers/études fournis / Objectif : 10
- Nombre de conventions de partenariat signées / Objectif : 3
- Nombre d'entreprises informées, sensibilisées sur les territoires / objectif : 4.000
- Nombre de projets détecter et transmis à l'ADEC / Objectifs : 5 projets / territoire

Axe 2 : Organisation, structuration et développement des Filières productives

Conformément aux décisions de l'assemblée de Corse et aux modalités arrêtées de révision du schéma régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

La structuration des filières productive, qui a été conduite de manière efficace, doit être amplifiée en privilégiant les actions collectives, de structuration et de développement d'accompagnement d'écosystèmes de filières et/ou de territoires qui ont vocation à devenir progressivement l'une des principale porte d'entrée aux aides publiques.

L'ADEC et la CCI de Corse décident de mettre en œuvre des actions collectives et individuels visant à sensibiliser, informer et accompagner les entreprises Corse dans une dynamique collective de regroupement et d'organisation par filières.

Thématiques et actions mises en œuvre

Les actions porteront sur l'ingénierie de projets, des prestations d'études, de diagnostics, et de conseils s'intégrant dans le cadre de projet de structuration de filières.

- Identifier les entreprises des filières prioritaires (fichiers CCI de Corse)
- Réaliser des études et diagnostics des filières productives (force, faiblesse, opportunité, menace)
- Sensibiliser, informer et former les entreprises
- Proposer des dispositifs d'accompagnement type audit individuel aux entreprises des filières spécifiques répondant à des problématiques particulières (Agroalimentaire, cosmétique, numérique, développement durable, ...)

Budget de l'axe 2 – Développement & Structuration des filières de production

Axe N°2	Actions	Total	Part CCIC	Part CdC/ADEC
Développement & Structuration des filières de production	Diagnostiques/Etudes Filières	15 000	7 500	7 500
	Audits Individuels	50 000	25 000	25 000
		65.000 €	32 500 €	32 500 €

Indicateurs de suivi de l'axe 2 : Développement & Structuration des filières de production

Concernant le suivi de l'activité, les indicateurs d'activité suivants sont retenus :

- Nombre d'études réalisées (filières, expression des besoins, plan d'actions) / Objectifs : 3
- Nombre d'audits individuels réalisés – Objectifs : 50
- Nombre d'entreprises informées & sensibilisées par typologie de besoins et par filières – Objectifs : 3.000

Axe 3 : Actions Collectives, Economie de Proximité & Animation des territoires

La CCI de Corse et l'ADEC souhaitent développer les capacités et les potentiels économiques, lutter contre les fractures territoriales, animer et dynamiser les territoires en faisant émerger des projets partenariaux et des réseaux collaboratifs.

Thématiques et actions mises en œuvre

- Soutenir les associations de commerçants par un accompagnement performant (accompagnement technique à la création d'association de commerçants, soutien administratif au fonctionnement, montage de dossier, recherche de financement, conseil à l'élaboration de projets et de plans d'action et de dynamisation...)
- Participer financière au budget des Unions de Commerçants et de leurs plans d'actions et de dynamisations annuels) ;
- Organiser des opérations collectives visant à promouvoir l'entrepreneuriat ;
- Soutenir les opérations collectives et les initiatives territoriales de nature à dynamiser les territoires, les entreprises et les commerces qui les composent ;

Budget de l'axe 3 : Actions Collectives, Economie de Proximité & Animation des territoires

Axe N°3	Actions	Total	Part CCIC	Part CdC/ADEC
Actions Collectives, Economie de Proximité & Animation des territoires	Associations de Commerçants / Foires / Salons	260 000	130 000	130 000
	Campagne de communication	60 000	30 000	30 000
	Opérations collectives visant à promouvoir l'entrepreneuriat	90 000	45 000	45 000
		410.000 €	205.000 €	205.000 €

Indicateurs de suivi de l'axe 3 :

Concernant le suivi de l'activité, les indicateurs d'activité suivants sont retenus :

- Nombre d'associations de Commerçants actives sur les territoires – Objectifs : 25
- Nombre de Commerçants fédérées adhérents aux Associations – Objectifs : 1500
- Aides versées aux associations de commerçants – Objectifs : 260.000 €
- Nombre d'entreprises sensibilisées et informées – Objectifs : 3000
- Nombre d'entreprises participantes aux opérations collectives – Objectifs : 150

Axe 4 : Actions spécifiques – transition/transformation

L'objectif de l'axe 4 est d'accompagner les entreprises et en priorité les TPE/PME dans leurs transformations et leurs transitions, via un accompagnement dans la recherche de financement, le développement commercial, la compétitivité, le passage au numérique, le développement durable, l'export, l'innovation et l'intelligence économique.

Thématiques et actions mises en œuvre

Sensibiliser, informer, former et accompagner les entreprises et les commerçants, aux priorités et aux défis de demain dans les domaines prioritaires suivants :

- Innovation/intelligence économique
- Transmission/reprise
- Développement durable
- Passage au numérique
- Développement commercial
- Export

Budget de l'axe 4 : Actions spécifiques

Axe N°4	Actions	Total	Part CCIC	Part CdC/ADEC
Actions spécifiques	Développement commercial & export / Foire Internationale de Marseille	30 000	15 000	15 000
	Transformation - Audits Buralistes	30 000	15 000	15 000
	Opération « Chèque Numérique »	100 000	50 000	50 000
		160 000 €	80 000 €	80 000 €

Indicateurs de suivi de l'axe 4

Concernant le suivi de l'activité, les indicateurs d'activité suivants sont retenus :

- Nombre d'entreprises sensibilisées et informées – Objectifs : 3.000
- Nombre d'entreprises bénéficiaires (Chèque numérique) – Objectifs : 100
- Nombre d'entreprises participantes aux opérations collectives – Objectifs : 40
- Nombre d'entreprises accompagnées (Audits Buralistes réalisés) : 15